

INGÉNIEUR CENTRALIEN PAR

L'APPRENTISSAGE

Accueillez un.e apprenti.e de Centrale Marseille !

- Disposez, dès la 1^{re} année d'études et pour 3 ans, d'un.e futur.e ingénieur.e ayant réussi le concours d'entrée à Centrale Marseille et préparant le diplôme d'ingénieur Centralien
 - Participez à la formation d'un.e ingénieur.e généraliste de haut niveau scientifique, capable de manager des projets complexes et multidisciplinaires
 - Recrutez un.e ingénieur.e à haut potentiel adapté aux méthodes et à la culture de votre entreprise
 - Développez et renforcez vos liens avec Centrale Marseille
- + **Apprentis** : élèves ayant intégré Centrale Marseille par les concours Centrale-Supélec, ATS ou le recrutement CASTIng
 - + **Tuteur école** : enseignant de l'école suivant l'élève pendant les 3 ans de sa formation
 - + **Maître d'apprentissage** : ingénieur de l'entreprise, tuteur de l'apprenti
 - + **Durée** : 3 ans / 1 800 h de formation
 - + **Période à l'étranger** de 9 semaines minimum en 2^e ou 3^e année
 - + **Coût de la formation** : 9 000 € par an pris sur la Taxe d'Apprentissage
 - + **De nombreuses incitations et aides** dédiées à l'alternance
 - + **Effectif** : une classe de 10 à 18 apprentis
 - + **Forum apprentissage** de mise en relation élèves-entreprises en septembre

LA FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE

Depuis la rentrée 2013, l'École Centrale de Marseille, en partenariat avec le CFA Épure Méditerranée, offre l'opportunité à ses élèves ingénieurs de poursuivre leur scolarité en alternance en entreprise.

Ce cursus de formation en alternance, comme le cursus classique d'ingénieur Centralien, s'effectue sur 3 ans. Le diplôme obtenu est le même que celui des autres élèves ingénieurs Centraliens et les enseignements sont communs ou similaires.

L'élève ingénieur partage son temps entre Centrale Marseille et l'entreprise. Il a un statut de salarié, tout en restant élève de l'École Centrale de Marseille.

Il bénéficie d'un encadrement pédagogique spécifique en étant suivi par un tuteur à l'école et d'un encadrement professionnel par un maître d'apprentissage en entreprise qui l'accompagne tout au long de ses missions.

Les rythmes de l'alternance école/entreprise évoluent durant le cursus de l'ingénieur Centralien :

- + des périodes régulières pendant le Tronc Commun (5 semaines à l'école, 4 semaines en entreprise),
- + deux longues périodes en entreprise en 2^e année durant le semestre 8 (**avec 9 semaines minimum à l'étranger**),
- + de courtes périodes en entreprise en 3^e année durant le semestre 9 permettant de préparer le Travail de Fin d'Étude (entreprise), d'une durée de 4 mois minimum.

↓ Début apprentissage

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre																																							
1	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
A																		T E M P S 1																																		

31 semaines à Centrale Marseille (tronc commun)

22 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre																																							
2	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
A																		T E M P S 1 Mobil. internationale T E M P S 2																																		

22 semaines à Centrale Marseille

30 semaines entreprise (dont 9 semaines minimum à l'étranger et 5 semaines congés payés)

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre																																											
3	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
A																		T E M P S 3 Projet ingénieur																																						

21 semaines à Centrale Marseille

36 semaines en entreprise (dont 5 semaines congés payés)

↑ Fin apprentissage

Légende ■ Périodes à l'école ■ Périodes en entreprise ■ Période à l'étranger de 9 semaines, à positionner dans une des périodes en entreprise

Schéma indicatif de l'alternance

En collaboration avec



Les dates clefs

Janvier à septembre : Collecte et mise en ligne des offres des entreprises par l'école

Début septembre : Présentation détaillée de l'apprentissage à la nouvelle promotion

3^e semaine de septembre : Mini forum avec mise en relation élèves-entreprises

Octobre-novembre : Signature des contrats d'apprentissage de 3 ans.

RESPONSABLE ALTERNANCE

Guillaume Graton

guillaume.graton@centrale-marseille.fr

http://formation.centrale-marseille.fr/

RELATIONS ENTREPRISE

Georges Bérardi – Téléphone 04 91 05 43 53

georges.berardi@centrale-marseille.fr



ÉCOLE CENTRALE DE MARSEILLE

Pôle de l'Étoile – Technopôle de Château-Gombert

38, rue Frédéric Joliot-Curie – 13451 Marseille Cedex 13

Téléphone +33 (0)4 91 05 45 45

info@centrale-marseille.fr – www.centrale-marseille.fr

Facebook CentraleMarseille – Twitter CentraleMars